

**ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)**

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

Monsieur le Secrétaire Général par délégation

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics

Le Secrétaire Général par délégation

Ordonnateur

M. le Préfet de l'Oise

Comptable public assignataire

Directeur Régionales des Finances Publiques de Picardie

Dans la suite du présent document le pouvoir adjudicateur est désigné "Maître de l'ouvrage".

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

Je soussigné,

Nom et prénom :	<input type="text"/>										
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	<input type="text"/>										
Domicilié à :	<input type="text"/>										
Tel. :	<input type="text"/>					Fax :	<input type="text"/>				
Courriel :	<input type="text"/>										
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	<input type="text"/>										
Au capital de :	<input type="text"/>										
Ayant son siège à :	<input type="text"/>										
Tel. :	<input type="text"/>					Fax :	<input type="text"/>				
Courriel :	<input type="text"/>										
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>										
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>										

Nous soussignés,

Cotraitant 1											
Nom et prénom :	<input type="text"/>										
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	<input type="text"/>										
Domicilié à :	<input type="text"/>										
Tel. :	<input type="text"/>					Fax :	<input type="text"/>				
Courriel :	<input type="text"/>										
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	<input type="text"/>										
Au capital de :	<input type="text"/>										
Ayant son siège à :	<input type="text"/>										
Tel. :	<input type="text"/>					Fax :	<input type="text"/>				
Courriel :	<input type="text"/>										
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>										
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>										

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) N° PREF60-EMIR2015-STORES EUROPE du 29 mai 2015 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés à l'article 44 du CMP ;

m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1, 1-6.2 et 1-6.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

ARTICLE 2. PRIX

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 fixé en page 1 du présent acte d'engagement.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, l'opération de travaux n'est pas allotie.

L'évaluation de l'ensemble des travaux, telle qu'elle résulte du détail estimatif, est :

- Montant hors TVA :
- TVA au taux de %, soit
- TVA au taux de %, soit
- TVA au taux de %, soit
- Montant TVA incluse :

Arrêté en lettres à

2-2. Montant sous-traité

2-2.1. Montant sous-traité désigné au marché

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder. Le montant indiqué au formulaire DC4 est exprimé hors taxe ; le titulaire doit également préciser dans ce formulaire que la TVA est autoliquidée.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

- Montant hors TVA

Les déclarations et attestations (article 114 1° du CMP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

2-2.2. Créance présentée en nantissement ou cession

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai** / **nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

ARTICLE 3. DELAI D'EXECUTION DU MARCHE

3-1. Période de préparation

Par dérogation aux articles 19.1.1 et 28.1 du CCAG, le délai de la période de préparation est de 30 jours à compter de la date de la notification du marché.

La date de début de la période de préparation se situe aux alentours du 20 juillet 2015,

3-2. Dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement des travaux

Les dates prévisionnelles de début d'exécution et d'achèvement des travaux sont les 17 août 2015 et 16 octobre 2015.

3-3. Délai(s) distinct(s)

Les stores situés au dessus de la toiture terrasse du hall d'accueil seront à effectuer en premier.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) de l'/des entreprise(s) :

Visas

à : le :	Avis de l'autorité chargée du contrôle budgétaire régional Avis : à : le :
-------------	--

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le représentant du pouvoir adjudicateur
à : le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le **titulaire / mandataire du groupement** :

Reçu le _____ l'avis de réception postal de la notification du marché signé par le **titulaire / mandataire du groupement** destinataire.

Pour le représentant du pouvoir adjudicateur,

à :

le :

(date d'apposition de la signature ci-après)